

L'histoire et les historiens dans *Travail et Emploi*, ou les vertus des marges disciplinaires

Anne-Sophie Bruno*

Par une analyse quantitative de l'espace de production de la revue *Travail et Emploi*, comparé à celui de revues historiennes, et par l'étude de la diffusion des articles à dimension historique, l'article montre que, malgré un dialogue pluridisciplinaire encore largement incomplet et une place marginale de l'histoire dans les publications de la revue *Travail et Emploi*, la prise en compte de la dimension historique, par des historiens comme des non-historiens, n'en a pas moins permis d'ouvrir des voies nouvelles en histoire du travail et de l'emploi. En particulier, la connaissance de l'histoire des classifications, des formes d'emploi et des institutions du travail s'en est trouvée enrichie – autant de domaines où les autres sciences sociales, sociologie, science politique, économie et histoire du droit, ont pu apporter des idées nouvelles aux historiens, prouvant par là l'intérêt d'une démarche pluridisciplinaire pour la compréhension des enjeux d'emploi et de travail.

Faire le récit de la place occupée par l'histoire dans les quarante premières années de *Travail et Emploi* relève *a priori* d'une gageure : celle de s'intéresser à une dimension qui, en apparence, est quasiment absente de la revue, ou du moins secondaire. Pour autant, à y regarder de plus près, l'histoire, écrite ou non par des historiens, est plus présente qu'on ne le croit. Dans cette rétrospective réalisée à l'occasion du quarantième anniversaire de la revue, nous analyserons la place occupée par l'histoire et les historiens dans les instances de la revue et dans l'espace scientifique de publication, en termes de thématiques et des périodes abordées, ainsi que la diffusion scientifique des articles à dimension historique. Le parti pris adopté ici est celui d'un recours aux méthodes quantitatives pour tenter de cerner la spécificité des articles à dimension historique de *Travail et Emploi*, au regard des publications d'historiens dans le champ du travail et de l'emploi.

* Maîtresse de conférences en histoire contemporaine à l'université Paris-I – Panthéon-Sorbonne, membre du Centre d'histoire sociale des mondes contemporains – associée au CEET, Centre d'études de l'emploi et du travail ; Anne-Sophie.Bruno@univ-paris1.fr.

L'histoire, dernière venue du dialogue interdisciplinaire sur l'emploi et le travail

Lorsqu'on examine la place occupée par l'histoire et les historiens dans *Travail et Emploi*, elle apparaît, sans surprise, comme en marge.

Un dialogue interdisciplinaire encouragé, mais difficile

Place en marge, d'abord, si l'on se fie au nombre d'historiens ayant participé au comité de rédaction de la revue. Sur les 81 membres identifiés qui en ont fait partie entre 1986 (date de la mise en place du premier comité de rédaction) et 2018, on ne compte ainsi que quatre historiens. Cette marginalité numérique n'est toutefois pas nécessairement synonyme de marginalité scientifique. En 1994, la transformation de la revue, consécutive à la création de la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) l'année précédente, conduit à une intégration explicite de l'histoire dans l'éventail des disciplines convoquées pour décrypter les enjeux de travail et d'emploi, comme l'explique Jean SAGLIO (1994, *TE* n° 58¹) dans son éditorial. Sur les 23 membres du comité de rédaction remodelé de 1994, l'histoire figure en bonne place avec Alain Dewerpe, l'une des neuf personnalités scientifiques appelées à rejoindre le comité. En 1999, sept membres sont issus du monde de la recherche ou de l'enseignement supérieur², parmi lesquels Antoine Prost, qui joue un rôle très actif dans la revue. Ce sont donc des historiens de premier plan qui marquent de leur présence l'entrée de la discipline historique dans la revue dans la seconde moitié des années 1990.

Cette ouverture du comité à l'histoire a sans nul doute contribué à renforcer l'attention aux dynamiques temporelles, surtout dans cette période où les débats internes sur chaque texte l'emportaient, au sein du comité, sur une organisation à l'anglo-saxonne, fondée sur le recours à des experts extérieurs. L'implication de Vincent Viet, puis d'Odile Join-Lambert contribue par la suite à infléchir les ancrages disciplinaires et thématiques, désormais davantage orientés vers l'étude des institutions publiques du travail. L'entrée des historiens dans le comité a des effets non négligeables puisqu'elle contribue à une augmentation du nombre d'articles à dimension historique. De 4 % dans les premiers temps de la revue, leur proportion passe ensuite à 7 % à partir de 1994, pour une moyenne de 6 % sur l'ensemble de la période (58 articles sur les 972 publiés entre 1979 et 2018, du numéro 1 au numéro 152). Ces articles à dimension historique ne sont pas nécessairement rédigés par des historiens : deux tiers d'entre eux sont en

1. Les références aux articles parus dans *Travail et Emploi* sont suivies des initiales de la revue et du numéro dans lequel le texte a été publié.

2. Les membres du comité sont en réalité bien plus nombreux à pouvoir être considérés comme des chercheurs du domaine mais, en raison de leur fonction, dépendant d'une institution autre que la Recherche ou l'Enseignement supérieur, ils n'ont pas été comptabilisés comme représentant le monde universitaire : c'est le cas notamment de Dominique Méda, alors cheffe de la Mission animation de la recherche à la Dares.

effet l'œuvre de sociologues, de politistes, d'économistes ou d'historiens du droit, qui intègrent la dimension temporelle à leur analyse.

L'appel à un dialogue entre les disciplines, fréquent dans le champ du travail et de l'emploi, n'est toutefois pas en soi un gage de pratique pluridisciplinaire de la recherche. L'analyse de la diffusion des travaux à dimension historique³ publiés dans *Travail et Emploi* donne une première idée de l'intérêt que peuvent porter les lecteurs de la revue à la démarche pluridisciplinaire. Si l'on analyse l'espace des citations des articles à dimension historique, leur intérêt pour les travaux d'historiens est loin d'être évident : les approches historiques proposées par les autres disciplines sont plus prisées que les articles rédigés par les historiens, qui recueillent un nombre médian de citations deux fois moins important (5 contre 11,5). En outre, le public, plus nombreux, des articles historiques proposés par des non-historiens est composé quasi exclusivement de collègues de leurs disciplines : les sociologues, politistes, économistes ou historiens du droit citent donc d'autant plus facilement ce type d'articles que ceux-ci sont écrits par leurs homologues, ce qui peut être le signe que les compétences spécifiques des historiens peinent à être reconnues comme indispensables. En retour, les travaux à dimension historique proposés par les sociologues, politistes, historiens du droit et économistes sont rarement lus et utilisés par les historiens (la proportion médiane d'historiens qui se réfèrent à ces articles est nulle). Les échanges entre disciplines peinent donc à s'instaurer véritablement.

Pour autant, malgré cette difficile appropriation des travaux des autres disciplines, publier dans *Travail et Emploi* présente un intérêt évident pour les historiens, celui de toucher un public différent de leur lectorat habituel : le nombre médian de citations des articles historiens de la revue est ainsi plus élevé (5 citations) que le nombre médian de citations de ces mêmes auteurs lorsqu'ils publient dans les revues d'histoire⁴ (4 citations) ; surtout, les chercheurs qui se réfèrent à leurs travaux sont, dans les deux tiers des cas, des non-historiens, contre la moitié pour leurs articles publiés dans les revues d'histoire. La pluridisciplinarité semble donc jouer dans un sens plutôt favorable à la discipline mineure qu'est l'histoire, alors que les disciplines plus centrales pour la revue restent plus imperméables.

Des thématiques propres aux articles à dimension historique de la revue

Au-delà du caractère minoritaire des articles à dimension historique, l'analyse statistique des 972 articles publiés entre 1979 et 2018 permet d'affiner notre compréhension

3. Pour mener à bien une telle analyse, nous avons eu recours à l'outil de citations de Google Scholar : bien que non exhaustif en matière de référencement des citations, en particulier pour celles effectuées dans les ouvrages, cet outil présente l'avantage de donner à voir les caractéristiques disciplinaires des auteurs de la citation et la temporalité du mécanisme de diffusion.

4. L'espace de citations des 14 articles d'histoire publiés dans *Travail et Emploi* par des historiens (qui ont fait l'objet de 80 citations) a été comparé à l'espace de citations de ces mêmes auteurs dans les revues d'histoire (161 citations pour 22 articles) et à celui des non-historiens auteurs d'un article à dimension historique publié dans *Travail et Emploi* (18 articles, cités 312 fois).

de la position singulière occupée par l'histoire. L'analyse factorielle présente l'intérêt de donner à voir les proximités (ou corrélations) entre les différentes caractéristiques (ou variables) des articles⁵, en les hiérarchisant : dans la représentation graphique, les deux premiers axes permettent ainsi de visualiser les principaux facteurs de différenciation de l'ensemble statistique étudié et de comprendre sur quoi sont fondées ces différences. De ce point de vue, le premier axe structurant de l'espace factoriel des publications de *Travail et Emploi* (figure 1) est marqué par l'opposition entre une majorité d'articles qui ne prend pas en compte la dimension historique (à gauche du graphique) et une minorité qui en tient compte (à droite du graphique) ; l'analyse des correspondances multiples montre aussi que l'approche historique porte plus fréquemment sur les institutions du travail et les mobilisations sociales (12 % des articles à dimension historique traitent de ces objets, qui ne sont abordés que dans 1 % des articles de la revue sans profondeur historique), et sur les interrogations relatives aux classifications professionnelles et aux groupes sociaux, présentes dans respectivement 15 % et 5 % des articles historiques.

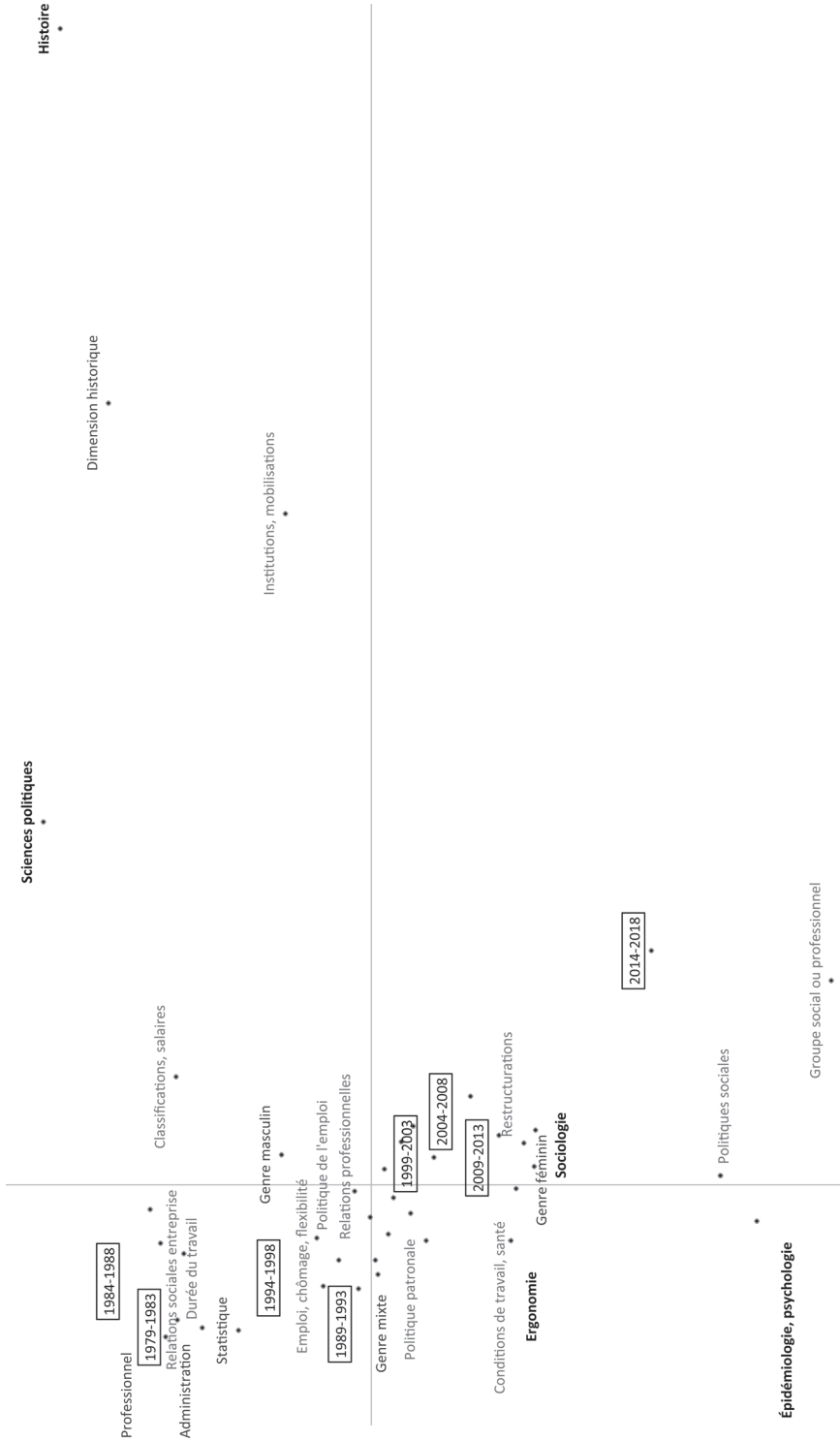
Les articles prenant en compte la dimension historique se distinguent ainsi d'un pôle de recherches centrées sur l'emploi, la durée du travail et les relations sociales dans l'entreprise et qui, menées par des professionnels, des statisticiens ou des agents du ministère du Travail et des organismes qui en dépendent, sont fréquentes dans les vingt premières années de la revue. Ce pôle fondateur de la revue (situé dans le quadrant supérieur gauche de la figure 1) laisse la place, à la fin des années 1990, à des travaux (situés dans le quadrant inférieur gauche), conduits en priorité par des sociologues ou des ergonomes, davantage centrés sur les politiques sociales, les restructurations, la santé au travail ou la construction sociale de groupes professionnels ou sociaux. La distance entre ces deux pôles, qui structure verticalement le second axe, est toutefois nettement moins forte que celle qui structure horizontalement le premier axe.

Cette position minoritaire et isolée de l'histoire résulte d'une caractéristique de la revue dans ses deux premières décennies, celle d'être pour partie une caisse de résonance des travaux financés par la Dares, dont la mission de pilotage d'études destinées à éclairer les décisions du pouvoir politique repose sur une temporalité qui n'est pas celle de la recherche historique. Les grandes étapes anniversaires du ministère ou de ses composantes, en s'inscrivant dans un horizon historique, constituent des exceptions. Parmi elles figure le double numéro spécial consacré en 2007 au centenaire du ministère du Travail, qui est révélateur de la façon dont les travaux historiques analysent les institutions du travail : l'introduction du numéro (JOIN-LAMBERT, 2007, *TE* n° 110) en appelle à une histoire renouvelée du ministère, qui ne soit pas seulement une histoire interne⁶ mais qui analyse l'institution comme un organe complexe, constitué d'acteurs divers aux intérêts parfois divergents et en interaction avec un environnement social lui aussi complexe et non restreint aux frontières nationales.

5. Dans cette analyse, les articles sont décrits par la thématique abordée, la prise en compte ou non de la dimension historique, la discipline du ou des auteurs, son genre et l'année de publication.

6. Autrement dit, une histoire uniquement institutionnelle se traduisant par exemple par du commentaire hagiographique d'organigrammes.

FIGURE 1 – Espace factoriel des articles publiés dans *Travail et Emploi* de 1979 à 2018 (représentation des deux premières dimensions)



Lecture : le graphique représente les positions moyennes des modalités des variables actives, *i.e.* la date de parution (avec un encadré), le genre et la discipline des auteurs (les disciplines universitaires sont en gras) et le thème principal de l'article (en gris).
 Source : articles publiés dans la revue *Travail et Emploi* entre 1979 et 2018 (n = 972).

L'attention croissante à la dimension transnationale se centre sur les liens entre le ministère et le Bureau international du travail (BIT), étudiés au travers des débats sur la modernisation économique (CAYET, 2007, *TE* n° 110) ou sur la journée de huit heures (SOUAMAA, 2007, *TE* n° 110). La promesse d'ouverture à l'ensemble des disciplines est tenue : comme toujours dans *Travail et Emploi*, on l'a vu, l'histoire n'est pas écrite simplement par des représentants de la discipline et le numéro donne largement la parole aux non-historiens. Sur les huit articles présentés dans les deux numéros, trois émanent d'historiens, les autres relèvent d'autres disciplines. Ces non-historiens ne s'interdisent toutefois pas de plonger dans le passé, comme c'est le cas dans le dialogue engagé entre le sociologue Jean SAGLIO et le gestionnaire Cyrille SARDAIS sur le rôle du ministère du Travail dans la régulation des salaires à la Libération (SAGLIO, 2007, *TE* n° 111 ; SARDAIS, 2007, *TE* n° 111). En revanche, contrairement au programme scientifique esquissé dans l'introduction, certains articles relèvent d'une histoire interne plus attendue dans le contexte de célébration du centenaire. Ils n'en sont pas moins utiles pour comprendre l'évolution du ministère et de ses missions (FREYSSINET, 2007, *TE* n° 110) mais aussi pour saisir le profil social de ses agents (BODIGUEL, 2007, *TE* n° 110).

Les projets éditoriaux des revues, une réalité tangible

L'espace spécifique occupé par les articles faisant appel à l'histoire témoigne ainsi d'un décalage, en termes d'objets notamment, entre les travaux d'histoire publiés dans la revue et ceux développés par les autres disciplines des sciences sociales. La particularité des travaux historiques pourrait n'être que le reflet d'une spécificité plus générale des approches historiennes du travail. Pour examiner cette hypothèse, nous avons comparé les articles à dimension historique parus dans *Travail et Emploi* aux articles portant sur les questions de travail et d'emploi dans deux revues d'histoire : *Le Mouvement social*, revue spécialisée dans le champ de l'histoire sociale dans lequel s'ancre l'histoire du travail, et la *Revue d'histoire moderne et contemporaine (RHMC)*, plus généraliste et couvrant une période plus large. Pour contrôler plus strictement les termes de la comparaison, l'analyse a été restreinte aux articles portant sur la seule période contemporaine, tournant révolutionnaire inclus, et publiés après 1991 – dans la mesure où les articles publiés auparavant dans *Travail et Emploi* émanent dans leur quasi-totalité de non-historiens et relèvent d'une logique éditoriale propre à cette période.

Deux cent trente-trois articles portant sur les questions d'emploi et de travail ont ainsi été publiés entre 1991 et 2018 dans ces trois revues, près des deux tiers (151) dans la revue spécialisée qu'est *Le Mouvement Social*, les 82 autres articles se répartissant de façon presque égale entre les deux autres revues⁷. Une analyse des données menée sur ce corpus⁸ met en évidence l'existence de trois espaces de production scientifique,

7. L'identification des articles a été effectuée parmi les références répondant aux mots-clés « travail » et « emploi » dans l'outil de recherche de Cairn.

8. Une analyse des correspondances multiples a d'abord été réalisée, à partir de laquelle a été menée une classification ascendante hiérarchique. Les variables de description des articles sont identiques à celles auxquelles nous avons eu

qui témoigne de la singularité des projets éditoriaux portés par chacune de ces trois revues. Ces dernières ne fonctionnent donc pas seulement comme caisse de résonance des travaux en cours, elles infléchissent bien l'espace de production scientifique par leur ligne éditoriale.

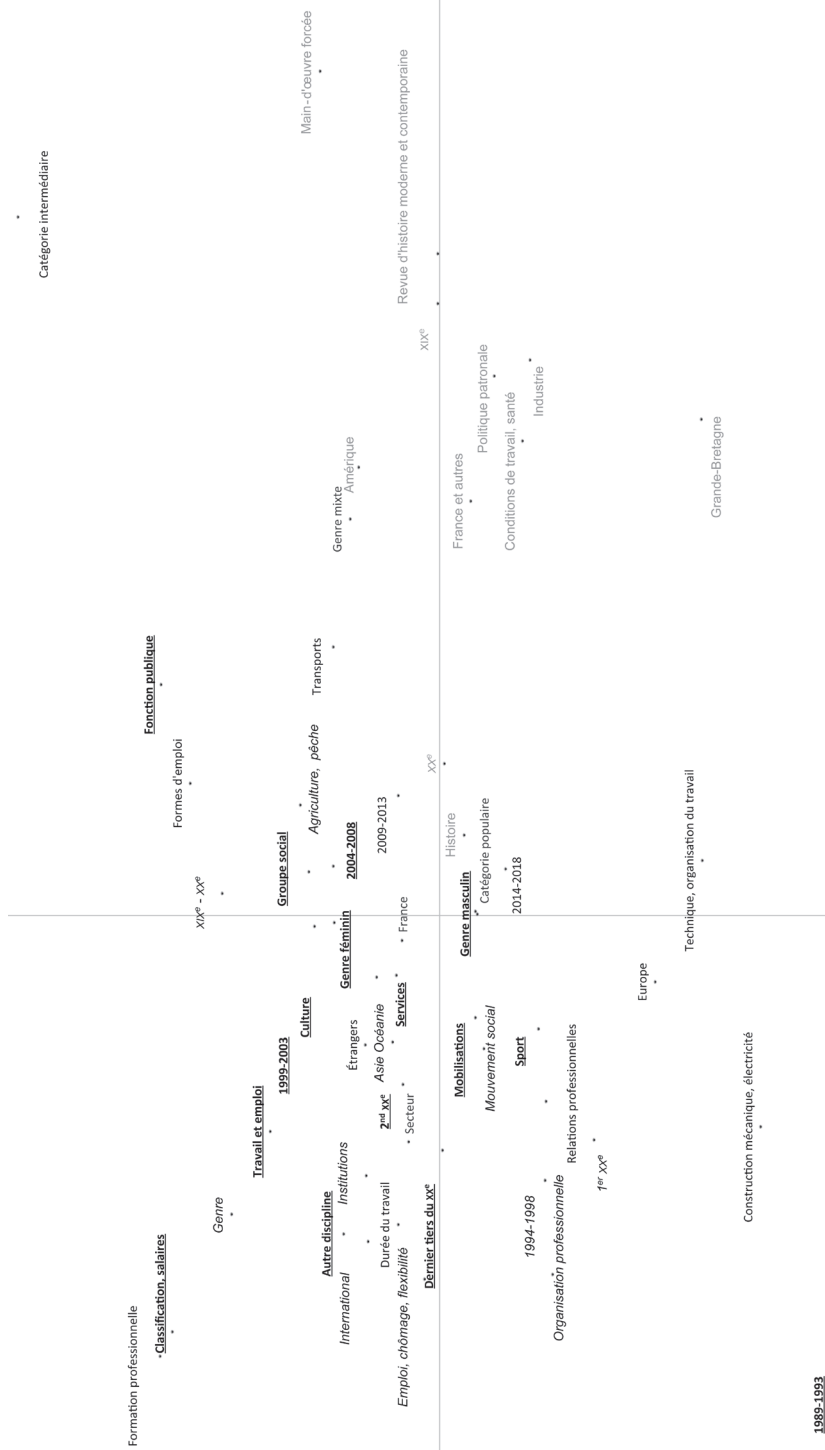
Constitutifs du premier pôle (quadrant supérieur gauche de la figure 2), les articles publiés par *Travail et Emploi* sont, plus souvent que ceux parus dans les deux autres revues, le fruit de recherches menées sur la construction des groupes sociaux et sur l'histoire des mobilisations ou des classifications professionnelles. Cette spécialisation thématique, déjà notée dans l'analyse menée sur l'ensemble des articles de *Travail et Emploi*, confirme bien la spécificité des contributions à dimension historique publiées dans cette revue. Ainsi, quand on compare ces contributions aux articles sans perspective historique de *Travail et Emploi*, la catégorie « institutions, mobilisations » apparaît comme un objet d'intérêt qui leur est propre ; mais, remises dans leur contexte de recherche historique, et donc comparées aux publications du *Mouvement social* et de la *RHMC*, on voit que les thématiques proprement institutionnelles sont davantage traitées par *Le Mouvement social* que par *Travail et Emploi*. En revanche, la question des mobilisations et plus encore celle des classifications sont bien des axes forts des publications de *Travail et Emploi*, bien moins présents dans les autres revues. Les travaux de ce premier pôle, où sont très représentées les publications de *Travail et Emploi*, portent en outre une attention particulière aux secteurs de la culture, du sport, des services ou de la fonction publique et ils sont conduits préférentiellement dans les années 2000 par des non-historiens, travaillant dans une perspective historique de moyen terme qui privilégie la seconde partie du ^{xx} siècle, et même son dernier tiers. Le caractère pluridisciplinaire de l'écriture de l'histoire du travail et de l'emploi ne saurait étonner dans le cas d'une revue qui a fait du dialogue entre les disciplines le cœur de son projet éditorial ; son regard centré sur les périodes les plus récentes est lui aussi dans la logique d'une pluridisciplinarité au service de la compréhension des grandes questions d'actualité, et de l'élaboration de solutions politiques.

Le deuxième groupe d'articles (quadrant inférieur gauche de la figure 2), plus représentatif des publications du *Mouvement social*, s'intéresse surtout à l'histoire des institutions du travail et des organisations professionnelles ainsi qu'aux questions d'emploi et de chômage ; menés dès les années 1990, ces travaux portent davantage que les autres sur la première moitié du ^{xx} siècle ou sur l'articulation entre le ^{xix} et le ^{xx} siècle, avec une forte attention accordée aux espaces étrangers, notamment asiatiques.

Le troisième espace (quadrants de droite), qui singularise les articles de la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, rassemble les travaux menés sur les périodes les plus anciennes ou avec la plus grande amplitude temporelle (ensemble du ^{xix} siècle

recours pour décrire les articles de *Travail et Emploi* ; les seules différences tiennent à la catégorisation de certaines variables (la variable « institutions, mobilisations » utilisée pour décrire les articles de *Travail et Emploi* a été ici scindée en deux variables distinctes en raison d'occurrences plus nombreuses).

FIGURE 2 – Espace factoriel des articles d’histoire du travail et de l’emploi publiés dans *Travail et Emploi*, *Le Mouvement social* et la *Revue d’histoire moderne et contemporaine* entre 1991 et 2018 (représentation des deux premiers axes)



Lecture : le graphique représente les positions moyennes des modalités des variables actives, i.e. la revue concernée, la date de parution, le genre et la discipline (historienne, ou non) des auteurs, le thème principal de l’article, la période couverte, le territoire concerné, le genre et la discipline (historienne, ou non) des auteurs, le thème principal de l’article, la période couverte, le territoire concerné, les catégories socio-professionnelles et secteurs d’activité abordés. En gras souligné figurent les modalités représentatives de la 1^{re} classe ; en italique celles de la 2^e classe ; en gris celles de la 3^e classe.
 Source : articles relatifs aux champs du travail et de l’emploi publiés entre 1991 et 2018 par les revues *Le Mouvement social*, la *Revue d’histoire moderne et contemporaine* et *Travail et Emploi* (n = 233).

ou du ^{xx} siècle) ; ils se caractérisent par une forte dimension comparative ou un intérêt particulier pour les espaces anglo-saxons. En raison des spécificités des périodes historiques abordées, les travaux portent sur le travail forcé, mais aussi sur la genèse des enjeux de santé au travail et sur les politiques patronales, autant de thématiques qui rendent compte de la variété des chemins de développement économique adoptés dans les débuts de l'industrialisation.

Cette tripartition ne signifie pas que les articles à dimension historique publiés par *Travail et Emploi* ne traitent pas des champs évoqués par les deux autres revues, mais elle souligne que le cœur des publications à caractère historique s'y ancre dans les démarches, les secteurs et les périodes désignés comme les plus représentatifs de *Travail et Emploi*, au regard des publications des autres revues.

L'emploi dans son contexte institutionnel et social, une spécialité de *Travail et Emploi*

Nous proposons dans cette deuxième partie une analyse des publications à dimension historique de *Travail et Emploi* centrées sur l'histoire des classifications professionnelles, celle du marché du travail et des formes d'emploi, celle des institutions et enfin sur l'histoire des groupes sociaux.

L'histoire des classifications, un objet exclusif de *Travail et Emploi*

L'attention portée aux questions de classifications professionnelles et de hiérarchies des qualifications est ainsi une spécificité des publications historiques de *Travail et Emploi* : la revue consacre 15 % de ses articles à dimension historique à cette thématique, totalement absente du *Mouvement social* et de la *RHMC*. Au sein de l'espace factoriel propre aux publications de *Travail et Emploi*, il apparaît néanmoins qu'elle n'est pas l'apanage de l'approche historique dans la mesure où la revue publie également sur le sujet des recherches d'économie ou de sociologie qui ne prennent pas en compte la dimension temporelle.

Cette spécialisation n'a rien d'étonnant quand on sait le rôle central qu'a joué J. SAGLIO dans la revue⁹ et son intérêt pour l'histoire. Parmi ses publications dans *Travail et Emploi* figurent notamment son article de référence sur les fondements sociaux des hiérarchies salariales (SAGLIO, 1999, *TE* n° 78), et celui qu'il a consacré aux arrêtés Parodi-Croizat (SAGLIO, 2007, *TE* n° 111). La composition du premier numéro spécial consacré aux classifications en 1988 est symptomatique de la place prépondérante prise, jusqu'au milieu des années 1990, par les chercheurs non-historiens. En l'espèce, en 1988, outre huit articles produits par des sociologues ou des économistes,

9. J. SAGLIO a été membre du comité de rédaction de la revue pendant plusieurs années et également, entre 1993 et 1995, chef de la Mission animation de la recherche de la Dares, étroitement liée au fonctionnement de *Travail et Emploi*.

le numéro comporte trois articles à dimension historique, dont un article de J. SAGLIO (1988, *TE* n° 38) et un autre de la politiste Fausta GUARRIELLO (1988, *TE* n° 38) sur la situation italienne depuis la fin du XX^e siècle ; le regard de l'historien, en l'occurrence celui de la grande historienne du mouvement ouvrier qu'est Madeleine REBÉRIOUX, est cantonné à l'introduction du volume (REBÉRIOUX, 1988, *TE* n° 38).

L'absence des historiens ne tient toutefois pas au hasard : à cette date, en effet, l'histoire des classifications et des hiérarchies salariales et professionnelles induites par les conventions collectives n'en est encore qu'à ses balbutiements : il s'agit alors essentiellement d'une histoire annexe, que les historiens et historiennes de la classe ouvrière abordent au détour de leurs monographies, comme celles réalisées par Rolande TREMPÉ (1971) sur les mines de Carmaux ou par Madeleine REBÉRIOUX (1981) sur les ouvriers du livre. Comme cette dernière le souligne, quand elle est écrite par des historiens, cette histoire des classifications met l'accent sur les particularités des branches et les jeux d'acteurs. La démarche historique hésite toutefois dans l'interprétation de ces cas particuliers : faut-il y voir une simple collection qui témoigne de la complexité du réel ou une série d'agencements singuliers qui permet de déceler un sens de l'histoire ?

C'est la seconde voie qu'emprunte J. SAGLIO : en sociologue, il cherche à dégager une dynamique d'ensemble à même de caractériser le système de relations professionnelles et ses effets sur les hiérarchies du travail. En outre, le sens dessiné par les évolutions historiques est orienté vers la compréhension des transformations récentes : son analyse de l'ordre salarial induit par les classifications sert ainsi à explorer la question de l'unification des statuts et des conditions salariales qui se serait opérée depuis les années 1960. Pour mieux comprendre ces évolutions successives, J. SAGLIO (1999, *TE* n° 78) s'interroge sur les déterminants des hiérarchies salariales et c'est parce qu'il défend la thèse selon laquelle les hiérarchies salariales sont le fruit de conventions sociales construites historiquement, plus que le reflet de seules différences de qualification et de productivité des travailleurs, qu'il est amené à puiser dans le répertoire historique. Mais l'histoire qu'il écrit est une histoire sans historiens ; les seuls représentants de la discipline qu'il cite, au détour d'une note de bas de page, sont les grands spécialistes de la classe ouvrière britannique, Eric Hobsbawm et Edward P. Thomson. En dehors de ces deux citations marginales, son propos se présente avant tout comme un dialogue avec les sociologues des relations professionnelles – Annette Jobert ou Claude Didry – ou avec les socio-économistes du Laboratoire d'économie et de sociologie du travail (Lest) comme François Sellier ou François Eyraud.

J. SAGLIO poursuit son travail dans un article sur les arrêtés Parodi-Croizat pris à la Libération (SAGLIO, 2007, *TE* n° 111) : à partir de l'analyse des textes publiés au *Journal officiel*, il cherche à tester le schéma classique d'interprétation du dialogue social à la française, qui fait de l'intervention étatique une conséquence de l'absence de structuration des organisations syndicales. À rebours de cette grille de lecture qui, pour des raisons politiques, met l'accent sur les carences du dialogue social, son article montre qu'à la Libération, l'État est un acteur comme les autres qui cherche à imposer, sans succès, une régulation salariale centralisée. L'écart entre les arrêtés initiaux, qui

fixent les principes, et les arrêtés de classification, censés appliquer ces principes aux différents métiers dans les différentes branches, témoigne en effet de la résistance des acteurs du monde du travail à un ordre salarial unifié, fondé sur le rang, que le ministère aurait cherché à imposer : l'échec de l'institution centrale marque le retour en force de règles hétérogènes selon les territoires, régionaux et sectoriels, de production. La démarche est très proche finalement de celle que mettra en œuvre quelques années plus tard une historienne comme Laure MACHU (2011) : une analyse contextualisée du jeu des acteurs, et la mise au jour de mondes de production, ne sacrifiant pas à la volonté de dégager un cadre unique caractérisant le système de relations professionnelles. Au-delà de ces points de convergence entre non-historiens et historiens, s'il faut chercher une spécificité du regard historien sur ces questions, on la trouverait peut-être dans l'effort particulier pour reconnecter l'histoire du droit du travail, de ses règles comme de ses pratiques, à l'histoire économique et sociale des modes de production, suivant en cela le chemin tracé par le sociologue mais non moins grand historien du *xx^e* siècle Alain COTTEREAU, dans son étude sur les formes localisées de régulation des mondes du travail (COTTEREAU, 1987, 2002).

L'histoire du marché du travail et des formes d'emploi

Outre l'accent mis sur la diversité des contextes locaux de production et de négociation, une autre caractéristique des travaux historiens menés sur le travail et l'emploi est également de relier l'analyse des classifications au fonctionnement du marché du travail, soulignant le rôle des classifications comme outil de segmentation. Si les désignations féminines dans les grilles de classification se font parfois à l'avantage des métiers uniquement occupés par des femmes si l'on en croit la catégorie d'inspectrices, chargées du contrôle de la main-d'œuvre dans les grands magasins et classées comme cadre (BEAU, 2006), le genre des noms de métier joue généralement au détriment des métiers féminins, pensés comme dépourvus de qualifications professionnelles propres, dans la mesure où celles-ci sont reliées soit à des qualités naturelles, ce qui est une autre façon de nier leur caractère professionnel (OMNÈS, 1992), soit à des qualités acquises dans la sphère domestique et, partant, non valorisées dans le monde du travail (GUILBERT, 1999).

Bien que ces questions soient davantage représentées, dans l'espace factoriel, par l'axe thématique « emploi, chômage et flexibilité », plus caractéristique du *Mouvement social*, elles n'en sont pas pour autant absentes de *Travail et Emploi*, la revue ayant même joué un rôle précurseur dans l'analyse des formes d'emploi, auxquelles se consacrent 12 % des articles historiques de *Travail et Emploi*, à la deuxième place derrière les enjeux de classifications. Sur ce terrain, comme sur celui des classifications, les non-historiens ont joué un rôle précurseur. En interrogeant l'historicité de la flexibilité de l'emploi, l'article de l'économiste Bernard FOURCADE (1992, *TE* n° 52) témoigne de près de quinze ans d'avance sur les historiens ou socio-historiens des formes particulières d'emploi. Si, sur le plan notionnel, sa définition de l'emploi comme situation

de travail protégée devenue la norme, fait largement écho à celle proposée par le juriste François GAUDU (1986), son approche se distingue par l'effort de mesure de l'évolution du nombre d'actifs concernés par ces situations particulières d'emploi ainsi que par une analyse des recompositions successives des formes de flexibilité depuis 1945. Par cette triple dimension, d'analyse conceptuelle, de reconstitution des séries longues et de prise en compte des dynamiques temporelles, qu'on retrouvera dans l'ouvrage consacré par Margaret MARUANI et Monique MERON au travail des femmes (MARUANI, MERON, 2012), l'article de B. FOURCADE (1992, *TE* n° 52) fait figure de modèle, et de référence, malheureusement trop peu connu des historiens. La seule historienne à évoquer ce travail est Sylvie SCHWEITZER (2001) qui, hasard ou non, est également l'une des rares historiennes à avoir publié dans *Travail et Emploi*. À partir du début des années 2000, la question des emplois atypiques, jusque-là peu traitée dans sa dimension historique, fait ainsi l'objet d'un nombre croissant de travaux qui témoignent plus généralement d'un intérêt grandissant des sciences sociales pour l'histoire du droit du travail comme révélateur des évolutions du salariat (CASTEL, 1995 ; DIDRY, 2016). Dans *Travail et Emploi*, la voie tracée par B. FOURCADE (1992) est suivie par Damien SAUZE (2005, *TE* n° 103) qui combine histoire du droit, histoire économique et sociale et recourt à la quantification pour analyser les reconfigurations d'une forme particulière d'emploi, le contrat à durée déterminée (CDD), en remontant à la fin du XIX^e siècle, quand le CDD était un outil plutôt protecteur du salarié, s'appliquant surtout aux employés. Du côté des historiens, le travail d'Anne-Sophie BEAU (2006) sur les employées du Grand Bazar à Lyon, parmi lesquelles on compte de nombreuses auxiliaires, a été complété par d'autres recherches, dont celle de Colette AVRANE (2013) sur les ouvrières à domicile. Point commun à l'ensemble de ces travaux, ces auteurs font dialoguer le droit du travail avec la réalité de l'activité professionnelle, mais aussi avec les caractéristiques des travailleurs. Dans cet ensemble, les historiennes se montrent toutefois bien plus attentives à la dimension genrée des emplois atypiques, tout comme à la position particulière des étrangers sur le marché du travail (PITTI, 2005, 2007 ; BRUNO, 2014b).

Les institutions liées au marché du travail, une histoire en cours

Outre les textes consacrés au ministère du Travail et à ses différents corps (rédacteurs du ministère, inspecteurs du travail, etc.), la revue propose également des articles permettant une compréhension plus large des institutions du travail, ce qui constitue, on l'a vu, un marqueur fort des travaux historiques qui y sont publiés. En ce sens, l'analyse de la flexibilité du marché du travail débouche sur une analyse du chômage, abordé du point de vue de ses fluctuations historiques (LUCIANI, 1987, *TE* n° 33) ou sous l'angle de la genèse des bureaux de placement (DE LARQUIER, 2000, *TE* n° 84). Sur ces dimensions institutionnelles du marché du travail, comme sur les formes d'emploi, on doit là aussi les premiers travaux sur l'histoire du chômage à des non-historiens, en l'occurrence à des auteurs qui relèvent du courant de l'économie des conventions ; ils analysent la construction de la catégorie de chômeur et les premiers systèmes de prise en charge

(MANSFIELD *et al.*, 1994), à une époque où les historiens du social délaissaient encore les institutions, trop marquées du sceau d'une histoire politique dont ils n'avaient cessé de se démarquer. Si, depuis, le retard pris par les historiens en matière d'analyse des services de placement et de la prise en charge du chômage a en partie été comblé pour le premier XX^e siècle (JUNG, 2014), l'histoire des reconfigurations de la prise en charge du chômage reste encore largement à écrire pour le second XX^e siècle. L'ouvrage de Christine DANIEL et Carole TUCHSZIRER (1999), deux auteures non-historiennes, que la revue *Travail et Emploi* a présenté et discuté dans ses pages « Débats » en 1999¹⁰, constitue encore la seule tentative d'analyse de l'indemnisation incluant la création de l'ANPE (Agence nationale pour l'emploi) et des Assedic (Association pour l'emploi dans l'industrie et le commerce).

C'est ainsi en tant qu'institution du travail en charge du placement que l'ANPE est prise en considération dans les pages de *Travail et Emploi*, au même titre que les autres acteurs de l'intermédiation sur le marché du travail (MARCHAL, TORNY, 2003, *TE* n° 95). En revanche, la dimension assurantielle de la prise en charge des chômeurs est absente de la revue, pour des raisons de partage des tâches avec sa grande sœur, la *Revue française des affaires sociales (RFAS)*, alors même que l'histoire de la protection sociale est partie intégrante de l'histoire du travail et de l'emploi (voir par exemple OMNÈS, 2006 ou BRUNO, 2015). Ainsi, la protection sociale n'a fait son entrée parmi les articles de la revue que tardivement, à la faveur du numéro spécial « Marges de l'emploi et protection sociale » (GRÉGOIRE, JOIN-LAMBERT, 2017, *TE* n° 149). Caractéristique de ce courant de recherche, la compréhension du système d'emploi et de protection sociale s'effectue principalement par une analyse de ses marges, qui permettent de mieux cerner les contours et les fondements du cœur. En raison des résonances entre formes particulières d'emploi et catégories particulières de main-d'œuvre, la dimension du genre est également centrale dans ce courant ; l'article de Jean-Louis ESCUDIER (2017, *TE* n° 149), paru dans le numéro spécial évoqué ci-dessus, en est un exemple puisqu'il propose un éclairage historique sur les formes particulières d'emploi, de rémunération et, partant, de protection sociale des salariées agricoles au cours du XX^e siècle. Les catégories non ouvrières constituent également un terrain propice à la réflexion relative à un système de protection sociale longtemps pensé pour les salariés de l'industrie (GUICHARD, POUSSOU-PLESSE, 2017, *TE* n° 149 ; voir aussi BRUNO, 2014a).

L'histoire des groupes sociaux, en particulier non ouvriers

Cette attention au genre et aux catégories non ouvrières caractérise également nombre de travaux sur l'histoire des groupes sociaux (GARDEY, 1996 ; OMNÈS, 1997). La conception constructiviste des catégories sociales qui tend à s'affirmer depuis les années 1990 a conduit à privilégier une démarche fondée sur l'analyse des trajectoires,

10. « Débat autour du livre "L'État face aux chômeurs", de Christine Daniel et Carole Tuchsziher », *Travail et Emploi*, n° 80, pp. 157-169.

qui permet de rendre compte de la malléabilité et de la porosité des groupes sociaux. Cette démarche nourrit notamment le numéro consacré en 2011 aux trajectoires de mobilité dans la fonction publique, où la dimension historique est particulièrement bien représentée puisqu'elle est centrale dans trois articles sur les cinq qu'il comporte : dans la lignée des travaux menés sur l'administration des Postes (CARTIER, 2004 ; JOIN-LAMBERT, 2005), l'analyse des trajectoires de mobilité des fonctionnaires des impôts (LE BIHAN, 2011, *TE* n° 127) et de la gendarmerie (HOUTE, 2011, *TE* n° 127) montre, pour une période plus ancienne, le XIX^e siècle, l'articulation étroite entre mobilité géographique et mobilité professionnelle, mais aussi la nécessité de mettre en regard les perspectives d'ascension professionnelle avec le volume existant de postes intermédiaires ou d'encadrement. L'étude consacrée aux inspectrices du travail, du dernier tiers du XIX^e siècle au dernier tiers du XX^e siècle (BEAU, SCHWEITZER, 2011, *TE* n° 127) conclut à l'existence de parcours différenciés selon le genre, moins attendue dans la fonction publique censée avoir un traitement égalitaire de ses agents. Au regard de ces trajectoires, les possibilités de carrière offertes aux rédactrices du ministère du Travail (BODIGUEL, 2007, *TE* n° 110) laissent entrevoir une gestion moins discriminatoire qu'ailleurs, propre à ce ministère, même si l'accès aux postes d'encadrement se fait au détriment de la vie de famille, pour ces femmes majoritairement célibataires, et souvent également sans enfant. La difficile conciliation entre vie privée et vie professionnelle, notée à la même époque pour les ouvrières parisiennes (OMNÈS, 1997), vaut donc aussi dans un ministère relativement attentif aux femmes.

Les articles à dimension historique publiés dans *Travail et Emploi* portent donc un intérêt non négligeable à l'emploi, qu'il s'agisse du marché du travail, des formes d'emploi, des institutions qui le sous-tendent ou encore des parcours des individus et des groupes sociaux. L'intérêt pour l'activité de travail à proprement parler est en revanche bien moindre, comme nous allons le voir.

L'histoire de l'activité de travail, une dimension moins présente

L'histoire de l'activité de travail s'avère moins présente dans les pages de *Travail et Emploi* alors même que la nouvelle histoire ouvrière s'est attachée, ces dix dernières années, à en renouveler l'analyse, par une démarche pragmatique d'observation de la vie ouvrière, prenant pour objet d'étude par exemple la cantine et l'alimentation (GACON, JARRIGE, 2014), le corps au travail ou les paroles des ouvriers sur eux-mêmes (VIGNA, 2016). Moins nombreux donc que sur la dimension de l'emploi, les articles qui traitent de ces questions dans *Travail et Emploi* ont souvent pour point commun d'articuler histoire du travail et histoire du fonctionnement du système économique.

Un traitement institutionnel de l'histoire de la santé au travail

Les effets du travail sur le corps des salariés font l'objet d'un traitement historique dans *Travail et Emploi* qui ne reflète qu'imparfaitement l'essor de ce champ dans la discipline historique depuis le début des années 2000 : l'histoire de la santé au travail s'est en effet développée au carrefour de l'histoire des entreprises et du système médico-légal de reconnaissance et de réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles (OMNÈS, PITTI, 2009 ; ROSENAL, OMNÈS, 2009), autant de dimensions qui relèvent là encore davantage de la *RFAS* que de *Travail et Emploi*. Davantage centrés sur l'analyse des conditions de travail, les articles publiés sur cette question par *Travail et Emploi* reposent en grande partie sur une approche quantitative proposée par les statisticiens d'organismes de recherche ou de la Dares, souvent à partir d'enquêtes de la statistique publique, ou sur des études de cas menées par des sociologues sur une profession ou un secteur d'activité. Au regard de cette analyse des conditions de travail, les articles historiques de la revue privilégient davantage une approche notionnelle de la santé au travail, s'interrogeant tantôt sur la notion de risques psychosociaux (HATZFELD, 2012, *TE* n° 129), tantôt sur la distinction entre risque professionnel et risque environnemental (VIET, 2016, *TE* n° 148). Le questionnement sur la genèse des catégories et des dispositifs conduit également Thomas LE BIANIC et François VATIN (2007, *TE* n° 111) à s'intéresser à la figure d'Armand Imbert, précurseur de la physiologie du travail, dont ils analysent la trajectoire et la pensée dans une perspective de socio-histoire des sciences attentive à l'environnement cognitif des institutions du travail. Animés par un souci de contextualisation, les auteurs des articles publiés dans *Travail et Emploi* font également le lien entre santé au travail et environnement de travail. Interrogeant la temporalité de la notion de risques psychosociaux, Nicolas HATZFELD (2012, *TE* n° 129) montre ainsi que si, comme souvent, les questions de santé mentale ne sont pas nouvelles, la rationalisation du travail a tout de même accentué les situations pathogènes créatrices de fatigue et de surmenage. Dans le même esprit, O. JOIN-LAMBERT (2003, *TE* n° 96) explore l'essor tardif du service de médecine du travail à la Poste en replaçant ce dispositif de santé au travail au sein de la politique de gestion économique et sociale de cette administration.

Productivité et rationalisation, une histoire sociale des pratiques d'acteurs

Le souci d'articuler histoire du travail et histoire des entreprises caractérise également l'analyse des concepts de productivité et de rationalisation, qui sont traités dans *Travail et Emploi* moins sous l'angle d'une histoire des idées que dans une perspective d'histoire sociale des acteurs, de leurs pratiques et de leurs résistances. Aux approches classiques des économistes sur la mesure de la productivité, présentes dans la revue, et en particulier dans le numéro spécial consacré à la notion en 2002, s'est adjoint le travail de l'historien Régis BOULAT (2002, *TE* n° 91), qui analyse la construction de ce concept par le biais des acteurs qui concourent à sa mise au point et des circulations d'idées ; il insiste en particulier sur le rôle joué par les missions de productivité dans

l'après-Seconde Guerre mondiale, également étudiées dans la revue pour leur fonction de creuset d'une expertise syndicale (CRISTOFALO, 2008, *TE* n° 116). Il ne manque à cette histoire des institutions économiques qu'une analyse de la réception de ces théories et en particulier des résistances que suscitent leurs traductions en politiques patronales ou publiques. Ce versant est davantage présent dans l'étude de la rationalisation du travail dans les années 1930 mise en œuvre par Éric GEERKENS et Aimée MOUTET (2007, *TE* n° 112) : leur comparaison met au jour des pratiques patronales marquées par de nombreuses similitudes, en raison d'échanges importants entre les dirigeants et les rationalisateurs, de part et d'autre des Ardennes, et une progression de la rationalisation que la crise économique a facilitée en contribuant à atténuer les résistances ouvrières.

Mobilisations sociales et restructurations

Le travail est également abordé du point de vue des mobilisations sociales qu'il génère. Le renouveau de l'histoire des mouvements sociaux, opéré ces dix dernières années, s'observe logiquement dans *Le Mouvement social*, revue traditionnelle de l'histoire du mouvement ouvrier. Elle fait ainsi une large place à une histoire culturelle des grèves et mobilisations, en mettant en avant leurs représentations filmées (LAYERLE, 2008 ; PERRON, 2010) ou photographiques (TARTAKOWSKY, 2018) ou la mémoire du travail qui s'y exprime (KOURCHID, MELIN, 2002). Elle s'intéresse également aux grands moments de conflits en France (outre les références déjà citées sur 1968, voir, pour 1947, HIRSCH, 2005) comme à l'étranger. Exemple emblématique des différences de projet éditorial entre les revues, C. SARDAIS centre son article du *Mouvement social* sur le règlement de la grève de 1947 (SARDAIS, 2010), quand il réserve, on l'a vu, son analyse des mécanismes de fixation des salaires à la Libération à *Travail et Emploi* (SARDAIS, 2007, *TE* n° 111).

Pour autant, les articles consacrés aux mobilisations ne sont pas absents de *Travail et Emploi*, mais l'angle choisi y est différent. Les publications y privilégient une analyse des mobilisations par le bas, à partir des usines, davantage que centrée sur les organisations qui encadrent le mouvement ouvrier. Elles ont aussi pour caractéristique de porter principalement sur les années post-68, avant que la crise ne s'impose comme un nouveau régime économique plus que comme une parenthèse récessive (VIGNA, 2007). C'est d'ailleurs cet ancrage dans le second XX^e siècle qui arrime les travaux historiques sur les mobilisations sociales à la deuxième classe issue de la classification ascendante hiérarchique, auquel est rattaché l'espace éditorial de *Travail et Emploi* (figure 2). Comme les enjeux de santé au travail, les mobilisations sociales y sont traitées dans leur articulation avec le contexte économique ; qu'il s'agisse de celles des travailleurs immigrés de Talbot en 1983-1984 (GAY, 2014, *TE* n° 137) ou des contre-propositions industrielles des collectifs ouvriers en Wallonie dans les années 1960 et 1970 (VERSCHUEREN, 2014, *TE* n° 137), les mouvements sociaux sont appréhendés dans leur rapport avec le processus de restructuration, dans le double numéro spécial

consacré à la question en 2014. Ces articles font ainsi écho à l'article coécrit par N. HATZFELD à l'occasion du centenaire du ministère du Travail, dans lequel il étudiait déjà les conflits de l'automobile du début des années 1980, mais du point de vue de l'action du ministère (CHETCUTI, HATZFELD, 2007, *TE* n° 111). Par cette exploration de la prise de parole ouvrière liée à la disparition de leur emploi, les travaux publiés dans *Travail et Emploi* rejoignent ainsi les réflexions engagées par les historiens des débuts de l'industrialisation, qui ont mis au jour les réactions ouvrières et les critiques adressées à une idéologie du progrès porteuse de destruction des métiers ou des savoir-faire (JARRIGE, 2010, 2016).



En se basant sur le nombre d'articles publiés, on peut donc conclure à une place marginale occupée dans la revue par l'histoire, et notamment celle produite par les historiens. Étrangereté de cette discipline, du point de vue du nombre d'articles publiés donc, mais également de celui des thématiques traitées, qui sont caractérisées par un double décentrement : la prise en compte de la dimension historique des objets étudiés conduit en effet à aborder des thématiques spécifiques, en décalage avec les thématiques généralement présentes dans la revue *Travail et Emploi* mais aussi avec ce que les revues d'histoire donnent à lire dans le champ du travail et de l'emploi. Mais cette place à part de l'histoire, marginale, a permis de défricher et d'ouvrir la voie à une histoire des classifications et des formes d'emploi et, dans une moindre mesure, à une histoire des groupes sociaux non ouvriers et des institutions du travail. L'émergence de ces thématiques particulières doit beaucoup à la spécificité de la revue, qui oblige les historiens à sortir de leur cercle de discussions internes, et à faire écho aux enjeux propres à l'administration et à ceux de définition des politiques publiques, au-delà des seuls débats de société. Même peu nombreuses, les publications à caractère historique de *Travail et Emploi* attestent une fois de plus de l'importance d'une démarche pluridisciplinaire et des vertus du décentrement du regard pour la compréhension des enjeux d'emploi et de travail.

BIBLIOGRAPHIE

AVRANE C. (2013), *Ouvrières à domicile. Le combat pour un salaire minimum sous la Troisième République*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

BEAU A.-S. (2006), « Organisation du travail et emploi des femmes dans le grand commerce : l'exemple du Grand Bazar de Lyon, 1886-1974 », *Le Mouvement social*, n° 217, pp. 11-31.

BEAU A.-S., SCHWEITZER S. (2011), « De l'inégalité des mobilités dans la fonction publique : les inspectrices du travail 1878-1974 », *Travail et Emploi*, n° 127, pp. 41-52.

BODIGUEL J.-L. (2007), « Une image de l'administration centrale. Les rédacteurs du ministère du Travail (1906-1960) », *Travail et Emploi*, n° 110, pp. 77-89.

BOULAT R. (2002), « Le concept de productivité en France de la Première Guerre mondiale aux années soixante », *Travail et Emploi*, n° 91, pp. 43-56.

BRUNO A.-S. (2014a), « Retour sur un siècle de protection sociale des travailleurs indépendants. France XX^e siècle », in Célérier S. (dir.), *Le Travail indépendant. Statut, activités et santé*, Rueil-Malmaison, Éditions Liaisons, pp. 31-52.

BRUNO A.-S. (2014b), « Analyser le marché du travail par les trajectoires individuelles. Le cas des migrants de Tunisie en région parisienne pendant les Trente Glorieuses », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 121, pp. 35-47.

BRUNO A.-S. (2015), « Les racines de la retraite pour pénibilité. Les dispositifs de compensation de l'usure au travail en France (de la fin du XIX^e siècle aux années 1980) », *Retraite et société*, n° 72, pp. 35-54.

CARTIER M. (2004), « Fonction publique et mobilité sociale : rester facteur, 1939-1974 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 51, n° 1, pp. 94-116.

CASTEL R. (1995), *Les Métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard.

CAYET T. (2007), « Le Bureau international du travail et la modernisation économique dans les années 1920 : esquisse d'une dynamique institutionnelle », *Travail et Emploi*, n° 110, pp. 15-25.

CHEUTCUTI C., HATZFELD N. (2007), « L'administration du Travail et les conflits collectifs : Citroën et Talbot (1982-1983) », *Travail et Emploi*, n° 111, pp. 31-38.

CRISTOFALO P. (2008), « Les missions de productivité dans les années 1950 : une tentative pour importer en France une fonction d'expertise syndicale », *Travail et Emploi*, n° 116, pp. 69-81.

COTTEREAU A. (1987), « Justice et injustice ordinaire sur les lieux de travail d'après les audiences prud'homales (1806-1866) », *Le Mouvement social*, n° 141, pp. 25-59.

COTTEREAU A. (2002), « Droit et bon droit. Un droit des ouvriers instauré, puis évincé par le droit du travail (France, XIX^e siècle) », *Annales. Histoire, sciences sociales*, vol. 57, n° 6, pp. 1521-1557.

DANIEL C., TUCHSZIRER C. (1999), *L'État face aux chômeurs : l'indemnisation du chômage de 1884 à nos jours*, Paris, Flammarion.

DIDRY C. (2016), *L'Institution du travail. Droit et salariat dans l'histoire*, Paris, La Dispute.

ESCUDIER J.-L. (2017), « L'emploi et la protection sociale au filtre des rapports de genre. Les salariées agricoles aux XIX^e et XX^e siècles », *Travail et Emploi*, n° 149, pp. 73-97.

FOURCADE B. (1992), « L'évolution des situations d'emploi particulières de 1945 à 1990 », *Travail et Emploi*, n° 52, pp. 4-19.

FREYSSINET J. (2007), « Le partage des responsabilités entre les acteurs de la politique de l'emploi. Vers une configuration multipolaire (1945-1973) », *Travail et Emploi*, n° 110, pp. 37-46.

GACON S., JARRIGE F. (2014), « Les trois âges du paternalisme. Cantines et alimentation ouvrière au Creusot (1860-1960) », *Le Mouvement social*, n° 247, pp. 27-45.

- GARDEY D. (1996), « Du veston au bas de soie : identité et évolution du groupe des employés de bureau (1890-1930) », *Le Mouvement social*, n° 175, pp. 55-78.
- GAUDU F. (1986), *L'Emploi dans l'entreprise privée : essai de théorie juridique*, thèse de doctorat en droit privé, université Paris-I.
- GAY V. (2014), « Lutter pour partir ou pour rester ? Licenciements et aide au retour des travailleurs immigrés dans le conflit Talbot, 1983-1984 » *Travail et Emploi*, n° 137, pp. 37-50.
- GEERKENS É., MOUTET A. (2007), « La rationalisation en France et en Belgique dans les années 1930 », *Travail et Emploi*, n° 112, pp. 75-86.
- GRÉGOIRE M., JOIN-LAMBERT O. (2017), « Marges de l'emploi et protection sociale. Une analyse sociohistorique. Introduction », *Travail et Emploi*, n° 149, pp. 5-16.
- GUARRIELLO F. (1988), « Genèse et usage des systèmes de classification en Italie », *Travail et Emploi*, n° 38, pp. 33-37.
- GUICHARD M., POUSSOU-PLESSE M. (2017), « L'artisan, son comptable et sa retraite. Étude d'un profil d'indépendants établis », *Travail et Emploi*, n° 149, pp. 43-72.
- GUILBERT M. (1999), « Madeleine Guilbert. Entretien avec Margaret Maruani et Chantal Rogerat », *Travail, genre et sociétés*, n° 1, pp. 7-20.
- HATZFELD N. (2012), « Les risques psychosociaux : quelles correspondances anciennes aux débats récents ? », *Travail et Emploi*, n° 129, pp. 11-22.
- HIRSCH R. (2005), « La grève des instituteurs et institutrices de la Seine de 1947 », *Le Mouvement social*, n° 212, pp. 35-57.
- HOUTE A.-D. (2011), « Les mutations de gendarmes depuis le XIX^e siècle, entre contrainte institutionnelle et liberté individuelle », *Travail et Emploi*, n° 127, pp. 29-39.
- JARRIGE F. (2010), « Le travail de la routine : autour d'une controverse sociotechnique dans la boulangerie française du XIX^e siècle », *Annales. Histoire, sciences sociales*, vol 65, n° 3, pp. 645-677.
- JARRIGE F. (2016), *Technocritiques. Du refus des machines à la contestation des technosciences*, Paris, La Découverte.
- JOIN-LAMBERT O. (2003), « Histoire du service médical des PTT (1943-1977). Regards sur l'État employeur et la santé au travail », *Travail et Emploi*, n° 96, pp. 105-119.
- JOIN-LAMBERT O. (2005), « Dossiers de personnel et témoignages. Faire l'histoire des receveurs et receveuses des Postes (1944-1973) », *Histoire & mesure*, vol. 20, n° 3-4, pp. 103-138.
- JOIN-LAMBERT O. (2007), « Introduction », *Travail et Emploi*, n° 110, pp. 7-13.
- JUNG B. (2014), « Le placement public à Paris : de la bienfaisance à la lutte contre le chômage (1880-1910) », *Revue d'histoire de la protection sociale*, n° 7, pp. 81-101.
- KOURCHID O., MELIN H. (2002), « Mobilisations et mémoire du travail dans une grande région : le Nord-Pas-de-Calais et son patrimoine industriel », *Le Mouvement social*, n° 199, pp. 37-59.
- LARQUIER G. (DE) (2000), « Émergence des services publics de placement et marchés du travail français et britannique au XX^e siècle », *Travail et Emploi*, n° 84, pp. 33-45.

- LAYERLE S. (2008), « En l'autre bord. Filmer les forces d'opposition à Mai 68 », *Le Mouvement social*, n° 223, pp. 7-12.
- LE BIANIC T., VATIN F. (2007), « Armand Imbert (1850-1922), la science du travail et la paix sociale », *Travail et Emploi*, n° 111, pp. 7-19.
- LE BIHAN J. (2011), « Fonctionnaires et mobilité géographique au XIX^e siècle. L'exemple des percepteurs des contributions directes », *Travail et Emploi*, n° 127, pp. 15-27.
- LUCIANI J. (1987), « Une approche historique de la flexibilité : le chômage intra-annuel », *Travail et Emploi*, n° 33, pp. 23-41.
- MACHU L. (2011), *Les Conventions collectives du Front populaire. Construction et pratiques du système français de relations professionnelles*, thèse de doctorat en histoire, université Paris Ouest-Nanterre La Défense.
- MANSFIELD M., SALAIS R., WHITESIDE N. (dir.) (1994), *Aux sources du chômage, 1880-1914 : une comparaison interdisciplinaire entre la France et la Grande-Bretagne*, Paris, Belin.
- MARCHAL E., TORNAY D. (2003), « Des petites aux grandes annonces : le marché des offres d'emploi depuis 1960 », *Travail et Emploi*, n° 95, pp. 59-72.
- MARUANI M., MERON M. (2012), *Un siècle de travail des femmes en France. 1901-2011*, Paris, La Découverte.
- OMNÈS C. (1992), « La politique sociale de la métallurgie parisienne entre les deux guerres », in Gueslin A., Guillaume P. (dir.), *De la charité médiévale à la Sécurité sociale. Économie de la protection sociale du Moyen Âge à l'époque contemporaine*, Paris, Éditions ouvrières, pp. 237-247.
- OMNÈS C. (1997), *Ouvrières parisiennes. Marchés du travail et trajectoires professionnelles au 20^e siècle*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales.
- OMNÈS C. (2006), « Hommes et femmes face à la retraite pour inaptitude de 1945 à aujourd'hui », *Retraite et société*, n° 49, pp. 77-97.
- OMNÈS C., PITTI L. (dir.) (2009), *Cultures du risque au travail et pratiques de prévention au XX^e siècle. La France au regard des pays voisins*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- PERRON T. (2010), « Le territoire des images : pratique du cinéma et luttes ouvrières en Seine-Saint-Denis (1968-1982) », *Le Mouvement social*, n° 1, pp. 127-143.
- PITTI L. (2005), « Catégorisations ethniques au travail. Un instrument de gestion différenciée de la main-d'œuvre », *Histoire & mesure*, vol. XX, n° 3-4 pp. 69-101.
- PITTI L. (2007), « Carrières d'OS depuis 1945. Les Algériens à Renault-Billancourt », in Costa-Lascoux J., Dreyfus-Armand G., Temime É. (dir.), *Renault sur Seine. Hommes et lieux de mémoires de l'industrie automobile*, Paris, La Découverte, pp. 97-111.
- REBÉRIOUX M. (1981), *Les Ouvriers du livre et leur fédération. Un centenaire, 1881-1981*, Paris, Temps actuels.
- REBÉRIOUX M. (1988), « L'historien devant les classifications professionnelles », *Travail et Emploi*, n° 38, pp. 9-16.

- ROSENAL P.-A., OMNÈS C. (2009), « L'histoire des maladies professionnelles, au fondement des politiques de "santé au travail" », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 56, n° 1, pp. 5-11.
- SAGLIO J. (1988), « Négociations de classifications et régulation salariale dans le système français de relations professionnelles », *Travail et Emploi*, n° 38, pp. 53-63.
- SAGLIO J. (1994), « Éditorial », *Travail et Emploi*, n° 58, pp. 4-5.
- SAGLIO J. (1999), « Les fondements sociaux des hiérarchies salariales en France », *Travail et Emploi*, n° 78, pp. 21-39.
- SAGLIO J. (2007), « Les arrêtés Parodi sur les salaires : un moment de la construction de la place de l'État dans le système français de relations professionnelles », *Travail et Emploi*, n° 111, pp. 53-73.
- SARDAIS C. (2007), « Le ministère du Travail, la Régie Renault et le contrôle des salaires (1944-1947) », *Travail et Emploi*, n° 111, pp. 21-30.
- SARDAIS C. (2010), « Autopsie d'une négociation. Le règlement de la grève d'avril-mai 1947 à la Régie Renault », *Le Mouvement social*, n° 232, pp. 47-73.
- SAUZE D. (2005), « Stabilité de l'emploi : conquête sociale ou politiques patronales ? », *Travail et Emploi*, n° 103, pp. 113-122.
- SCHWEITZER S. (2001), « Gestions de salariés : métiers et flexibilités (Lyon, XIX^e-XX^e siècles) », *Histoire, économie & société*, vol. 20, n° 4, pp. 455-470.
- SOUAMAA N. (2007), « La loi des huit heures : un projet d'Europe sociale ? (1918-1932) », *Travail et Emploi*, n° 110, pp. 27-36.
- TARTAKOWSKY D. (2018), « 1968. Photographier la grève », *Le Mouvement social*, n° 264, pp. 137-153.
- TREMPÉ R. (1971), *Les Mineurs de Carmaux. 1848-1914*, Paris, Éditions ouvrières.
- VERSCHUEREN N. (2014), « Quelles contre-propositions ouvrières lors des restructurations industrielles en Wallonie de 1959 à 1984 ? Stratégies de reconversion et paradigmes économiques », *Travail et Emploi*, n° 137, pp. 21-35.
- VIET V. (2016), « Hygiène intérieure et salubrité extérieure : un point aveugle de l'action publique ? Chronique de deux domaines séparés en France (1810-1917) », *Travail et Emploi*, n° 148, pp. 81-101.
- VIGNA X. (2007), *L'Insubordination ouvrière dans les années 68. Essai d'histoire politique des usines*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- VIGNA X. (2016), *L'Espoir et l'Effroi. Luttres d'écritures et luttres de classes en France au XX^e siècle*, Paris, La Découverte.

